PRÉFET
DES VOSGES
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Grand Est

Unité Départementale des Vosges

Épinal, le 22 septembre 2023

Nos réf. : S-23-1041R-SI

Affaire suivie par : Sandrine IVORRA
sandrine.ivorra@developpement-durable.gouv.fr

Tél. : 03 54 44 03 16

RAPPORT DE L'INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSÉES

Objet : Rapport de levée de mise en demeure et de suspension d'activité de la société RDEM Recyclage située à MALAINCOURT.

Suite au constat de l'exercice d'une activité illégale d'entreposage, démontage et dépollution de véhicules hors d'usage soumise au régime de l'enregistrement au titre de la rubrique 2712 de la nomenclature des installations classées ainsi qu'un défaut d'agrément, la société RDEM Recyclage a été mise en demeure par arrêté préfectoral n° 058/2022/DREAL/UD88 du 26 janvier 2022 de régulariser sa situation administrative sur la base de l'article L. 171-7 du code de l'environnement.

De plus, un arrêté préfectoral de suspension d'activité n° 059/2022/DREAL/UD88 du 26 janvier 2022 a été pris à l'encontre la société RDEM Recyclage jusqu'à régularisation administrative.

Conformément aux injonctions préfectorales, la société RDEM Recyclage a déposé le 15 février 2022 un dossier de demande de régularisation auprès des services de l'inspection des installations classées. Le dossier a été déclaré recevable le 03 mai 2023 et a obtenu un avis favorable du Coderst le 07 septembre 2023.

La société RDEM Recyclage est dorénavant régularisée et autorisée à exploiter par arrêté préfectoral d'enregistrement n° 83/2023/ENV du 15 septembre 2023 et par agrément n° PR 88 0000 28 D.

En conséquence, les dispositions des arrêtés préfectoraux de mise en demeure et de suspension d'activité précités peuvent donc être levés.

Rédigé par l'Inspectrice de l'Environnement le : Sandrine IVORRA

Vérifié par l'Inspecteur de l'Environnement : Bruno BOQUIA

Approuvé et transmis à Madame la Préfète des Vosges,
pour le Directeur Régional et par délégation,
le Chef de l'Unité Départementale des Vosges : Nicolas ANSEL

